

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,  
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES  
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Régie autonome des transports parisiens

**Décision ING/SVM n° 2010-5087 du 9 juillet 2010 portant délégation de signature du responsable de l'unité « systèmes voyageurs et mobilité » (SVM) au délégué du responsable de l'unité « systèmes voyageurs et mobilité » (SVM)**

NOR : DEVT1101123S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La responsable de l'unité « systèmes voyageurs et mobilité »,  
Vu le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;  
Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP ;  
Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP ;  
Vu la délégation de pouvoir NG n° 2010-47 consentie le 9 juillet 2010 au directeur de département de l'ingénierie par le président-directeur général de la RATP ;  
Vu la délégation de pouvoir ND/ING n° 2010-28 consentie le 9 juillet 2010 par le directeur de département de l'ingénierie au responsable de l'unité « systèmes voyageurs et mobilité »,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

De donner délégation à M. Emmanuel JANAND, délégué du responsable de l'unité « systèmes voyageurs et mobilité » (SVM), à l'effet de signer, en son nom, les actes relatifs aux attributions qui lui ont été consenties aux termes de la délégation de pouvoirs ND/ING n° 2010-28.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Emmanuel JANAND, délégué du responsable de l'unité « systèmes voyageurs et mobilité (SVM) », de donner délégation à : M. Dominique DELAGE, responsable de l'entité « ingénierie, transport et lieux (ITL) », ou à M. Francis SYKES, responsable de l'entité « billettique et relation de service (BRS) », ou à M. Alain RIBEYROL, responsable de l'entité « information voyageurs et systèmes de transport (IVT) », ou à M. Philippe HELLEU, responsable de l'entité « sécurité et gestion des espaces (SGE) », ou à M. Jean-Claude BOUTAGNON, responsable de l'entité « support déploiement (SD) », à l'effet de signer, en son nom, tous les actes ou documents relatifs aux attributions de la délégation de pouvoir ND/ING n° 2010-28 dont la signature a été déléguée par la présente décision.

Article 3

La présente délégation annule et remplace la délégation référencée « note d'unité n° 2010-5067 » en date du 21 juin 2010.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

Fait à Fontenay-sous-Bois, le 9 juillet 2010.

*La responsable de l'unité  
« systèmes voyageurs et mobilité »,  
N. SI-AHMED*